



Scanner est composé de 3 substances actives dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Absorption par les plantes par voie foliaire.
- Migration dans tout le végétal, y compris vers les organes souterrains des plantes vivaces.
- Introduction de réactions de type auxinique.

**Dose(s) et usage(s) autorisé(s)**

Désherbage des gazons de graminées : 3 l/ha.

**Champ d'activité**

Scanner s'utilise pour le désherbage :

- des gazons semés de terrains de sport, des terrains de golf et des pelouses d'agrément.
- des gazons naturels.
- des accotements de routes et d'autoroutes.

Scanner du fait de sa composition est efficace sur la plupart des dicotylédones que l'on rencontre dans les gazons de graminées, y compris les plus résistantes : **VOIR FICHE TECHNIQUE**

**Sélectivité**

Scanner est sélectif de la plupart des graminées que l'on rencontre dans les gazons semés ou naturels. Scanner s'est montré sélectif des graminées suivantes lors de nos essais : Agrostide, Fétuque ovine, Fétuque rouge, Fléole, Pâturin, Ray-grass anglais. Scanner a été testé à la dose double sans aucune phytotoxicité. Scanner s'utilise à partir du stade début tallage des graminées qui viennent d'être semées.

**Mode d'emploi**

Préparation de la bouillie

Avant de démarrer la campagne de désherbage, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage. De plus, le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

Pulvérisateur porté ou tracté, bouillie préparée dans la cuve :

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Agiter le bidon et verser la dose nécessaire.
- Terminer le remplissage et mettre en agitation.
- Maintenir en agitation durant tout le traitement.

**Dose(s) recommandée(s)**

Scanner s'utilise à la dose de : 3 l/ha. La dose de Scanner pourra être diminuée sur toutes les plantes très sensibles (cf. tableau) et sur jeunes gazons. Scanner sera alors utilisé à la dose de : 2 l/ha.

Matériel utilisé	Surface traitée	Produit/Dose	Quantité d'eau
Pulvérisateur tracté ou porté	1 ha ou 10 000 m <sup>2</sup>	2 à 3 litres	300 litres
Pulvérisateur à dos	100 m <sup>2</sup>	20 à 30 ml	5 litres

**Conditions de traitement**

Scanner a une action foliaire. Il devra être utilisé :

- par temps poussant
- sur végétation développée.

Scanner ne devra pas être utilisé par période de sécheresse. Il faudra attendre que la végétation redémarre, soit après une pluie ou un arrosage.

**Application**

Scanner s'applique en pulvérisation, après dilution dans l'eau. Le traitement peut se faire avec une rampe ou avec une lance en s'efforçant de pulvériser uniformément le produit sur les surfaces à désherber. Éviter la formation de brouillard de pulvérisation, dangereux pour les plantations et cultures voisines en utilisant de préférence des buses de pulvérisation spécialement adaptées aux traitements herbicides (buses "pinceau" à fente ou buses miroir) à une pression de 2 bars maximum. Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent ni pluie. Le feuillage à atteindre doit être sec. Ne pas traiter avec une température supérieure à 25 °C à l'ombre.

**Recommandations particulières**

- Attention, danger pour les cultures voisines, respecter strictement le mode d'emploi.
- Ne pas utiliser les déchets des trois premières tontes suivant le traitement pour la réalisation de composts destinés à des cultures florales ou maraichères.

**Précautions à prendre**

Au cours du stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.



# Scanner®

## Herbicide pour les gazons de graminées

### Herbicide

Contient 150 g/l de 2,4 D,  
175 g/l de 2,4 MCPA,  
35 g/l de clopyralid\*  
sous forme de concentré soluble (SL)

AMM N° 9500595\*\*

# 1Le

**Au cours de l'emploi**

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection.
- Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- En cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou de malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Lors du remplissage de la cuve, rincer soigneusement (3 fois) les bidons vides et vider l'eau de rinçage dans la cuve; les égoutter, les percer et les éliminer selon la législation en vigueur.
- Traiter en absence de vent.
- Ne pas pulvériser trop près des cours d'eau, de plans d'eau, de canaux d'irrigation.
- Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- Pulvériser les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur une surface perméable traitée après les avoir dilués 5 fois pour éviter le surdosage.

**Après emploi**

- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.
- Éliminer les emballages en respectant la réglementation.
- Pour les bidons plastiques rigides de 0 à 25 litres il existe une collecte AIVALOR ; vous renseigner auprès de votre distributeur.



Xn = Nocif

S 2	Conservé hors de la portée des enfants.
S 13	Conservé à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S 20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S 26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S 37/39	Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
S 46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Fiche de données de sécurité fournie sur simple appel au 04.72.85.42.93 ou pouvant être consultée sur [www.club-vert.com](http://www.club-vert.com).  
N°appels d'urgence 24h/24h 04.72.85.25.25

**Important :** Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits. En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés. De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.

© Marque déposée Bayer.

Fabrication CEE

\*\* autorisation de vente Dow AgroSciences distribution SAS

\* matière active Dow AgroSciences distribution SAS



Bayer Environmental Science SA  
16, rue Jean-Marie LECLAIR  
F-69009 LYON  
Tél: 33 (0)4 72 85 42 93

Date de fabrication/n° de lot :  
voir sur l'emballage

Bayer Environmental Science  
A Business Group of  
Bayer CropScience